

Séquence abordée en 5ème secondaire :

Histoire et mémoire du génocide des Tutsi au Rwanda

En cinquième, la planification de mon année aborde le génocide des Tutsi au Rwanda.

En sixième, l'étude s'oriente vers la question suivante : que fait-on après un crime contre l'humanité, qu'il s'agisse d'un génocide ou d'autres crimes de masse ?

L'objectif en cinquième est de définir le génocide, de retracer l'histoire du génocide des Tutsi et d'explorer deux approches théoriques permettant de l'expliquer : une approche psychosociologique et une approche sociopolitique.

La compétence principale mobilisée et évaluée dans le cadre du programme de sciences sociales est la compétence 3 au D3, qui consiste à appliquer et confronter des recherches théoriques à l'objet social étudié. Cette compétence est mise en œuvre dans la dernière étape de la séquence (point E et F). La Compétence 4, communiquer est évaluée dans le point G.

Pour les différentes applications, le matériel utilisé comprend des photos, des extraits de journaux et de documents de l'époque, des témoignages tirés du livre de Félicité Lyamukuru ou de Ma mère m'a tuée, ainsi que des extraits des films étudiés.

Un prérequis, acquis au cours de la 4e secondaire, est que les élèves connaissent et sont capables d'appliquer les concepts de stéréotypes, de préjugés et de discriminations. Il existe ainsi un fil conducteur qui relie le 2e au 3e degré, et qui permet de construire progressivement une réflexion sur les mécanismes pouvant mener jusqu'au génocide.

A. Observation du fait social : Petit pays ou autre film (activité proposée par le CCLJ)

Quelques repères

- Le génocide des Tutsi au Rwanda en statistiques
- Le génocide des Tutsi au Rwanda: quelques repères
- Des sigles

Petit pays : retour sur le film ou autre film proposé par le CCLJ

Témoignage de Félicité Lyamkuru au CCLJ

B. Histoire du génocide des Tutsis au Rwanda

Acte 1 : Les causes

Acte 2: La bascule

Acte 3 :l'extermination

Acte 4 : Après

C. Concepts et acteurs

1. Les concepts

- ☼ Génocide
- ☼ Différents concepts et classement

2. Les acteurs

2.1. L'ONU

2.2. Les autres acteurs

D. Définition de notre Fait Social

Question de recherche et hypothèses

D.1) Concept de Génocide

Raphaël Lemkin

D.2. Définition juridique du crime de Génocide :

La Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (1948) :

D.3. Caractéristiques du crime de génocide :

1. Crime d'Etat
2. Définition, identification et stigmatisation d'une minorité ;
3. Cette minorité est progressivement déshumanisée ;
4. Contexte trouble d'une guerre, d'une instabilité ;
5. Lors du génocide :
 1. Fermeture des frontières ;
 2. Rapidité d'exécution
 3. Négation du crime fait partie du crime.
6. Le but est l'élimination totale
7. Ces crimes sont imprescriptibles,

D.4. Autres génocides ?

D.5. Autres crimes

Politicide, ethnocide, purification ethnique, ethnocide

D.6 Le Génocide et ses mécanismes : 10 étapes

1. Présentation des 10 étapes de Stanton
2. Exercices de transfert à d'autres génocides

E. Approche psychosociologique

Psychologie sociale

L'influence en psychologie sociale :

a) La normalisation (L'effet autocinétique (Sherif, 1935))

b) La facilitation sociale (Allport, 1924) Le rôle du groupe sur les performances individuelles (Triplett, 1897)

c) Le conformisme

Le conformisme dans le groupe (Asch, 1951, 1956)

· la complaisance

· l'identification

· l'intériorisation

d) La soumission à l'autorité : L'obéissance (Milgram)

Contextualisation et description de l'expérience. Les 3 interprétations théoriques de l'expérience sont appliquées au génocide des Tutsis au Rwanda

F. Approche sociopoaitique

Sémelin « Purifier ou détruire »

F.1. Découverte et appropriation de la théorie de Sémelin

Un résumé de 3 pages de son livre avec les concepts clés.

F.2. Application de la théorie de Sémelin avec le génocide des tutsis au Rwanda

G. Synthèse

Par groupe, les élèves présentent un schéma qui explique les mécanismes du génocide des Tutsis au Rwanda. Dans le schéma, on retrouve les acteurs et les mécanismes opérés entre eux. Il convient d'exploiter tout le chapitre et montrer que la complexité du phénomène étudié.

Séquence abordée en 6ème secondaire

Et après le crime contre l'humanité ?

Le poids de la mémoire, La réconciliation, le travail de la mémoire

Comment reconstruire un Etat, une société quand des crimes contre l'humanité ont été commis ? Comment vivre après une guerre ? Qu'est-ce qu'on fait quand les armes se taisent ? Comment gérer, comment digérer un passé tragique ?

« Les morts sont les invisibles mais ils ne sont pas les absents » Victor Hugo

« L'avenir n'appartient pas aux morts, il appartient à ceux qui font parler les morts, qui expliquent pourquoi ils sont morts » Georges Bernanos

Ce chapitre s'inscrit donc dans la lignée du précédent abordé en 5ème.

Dans la première partie, Les principaux concepts mobilisés dans ce cadre proviennent des travaux de Valérie Rosoux, spécialiste du sujet.

Il s'agit tout d'abord de définir le concept de réconciliation, qui peut prendre plusieurs formes : spirituelle, judiciaire et politique. Ensuite, l'accent est mis sur les différentes initiatives que les États et les citoyens peuvent mettre en place pour favoriser la réconciliation au sein de la population. Ces initiatives peuvent être analysées à travers deux approches : top-down et bottom-up. Une grille d'analyse est également proposée pour étudier ces initiatives.

Par la suite, l'étude porte sur la création de la Cour pénale internationale, les tribunaux qui l'ont précédée et le lien avec les crimes qui y sont jugés. Les compétences de la CPI sont présentées, ainsi que ses limites.

Enfin, la séquence s'achève sur les trois manières de gérer le passé par les responsables officiels : l'oblitération du passé, la survalorisation du passé et le travail de mémoire.

Dans la deuxième partie, les élèves appliquent les notions étudiées à des cas concrets. En groupe classe, nous abordons d'abord le cas de l'Espagne et de la dictature franquiste. Ensuite, un travail en sous-groupes est proposé à partir d'un matériel distribué portant sur différents crimes dont le passé reste problématique. Parmi ceux-ci figurent notamment le passé colonial de la Belgique, le génocide des Tutsis au Rwanda, le Japon, l'Algérie (et la France), ou encore la dictature en Argentine. L'analyse de ces cas s'appuie également sur la lecture de bandes dessinées en lien avec chacun des contextes étudiés. Les élèves présentent leurs travaux à la classe.

Un très bon film documentaire pour exploiter cette partie est « Une des mille collines ». Il revient sur la difficulté du vivre ensemble.

1. Nom de l'initiative :

2. Objectif de la réconciliation telle que définie par l'initiative

3. Temps

Nombres d'années écoulées entre la fin du « conflit » et l'initiative.

4. Espace

Où l'initiative est prise ? Intérieur du pays concerné ou à l'extérieur ?

Où l'initiative est menée ? Intérieur du pays concerné ou à l'extérieur ?

5. La qualité des initiateurs

Gouvernement ? Eglise ? ONG ? Particuliers (individus ou groupes)

6. Les acteurs désignés

Les personnes concernées, ciblées par l'initiative

7. Les préalables à la réconciliation

Par exemple : demande de pardon ; justice, vérité, espace de parole, entreprendre ensemble,....

8. Méthodologie utilisée

Expliquez brièvement la méthodologie de l'initiative

9. Perception de l'initiative

L'avis exprimé sur l'initiative (si connus) par les initiateurs, par les acteurs et les tiers ;

10. Durée / durabilité de l'initiative

En cours, A vécu